



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 2093

Texte de la question

POLITIQUE DE L'EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Éric Coquerel.

M. Éric Coquerel. Ma question s'adresse à la ministre du travail. Madame Pénicaud, à chaque fois que votre nom apparaît sur un projet de loi, il projette une ombre sur la vie de ceux qui n'ont que leur force de travail pour vivre. (« Oh ! » sur les bancs du groupe LaREM.) Vous avez déjà crucifié le code du travail, et favorisé les CDD et la précarité, notamment avec vos mal nommés « CDI de projet ».

M. Bruno Millienne. En attendant, le chômage baisse !

M. Éric Coquerel. Madame Pénicaud, le crime serait presque parfait. Après avoir fait exploser le nombre de contrats précaires – je rappelle que 80 % des emplois que vous vantez d'avoir créés grâce à votre politique sont des CDD –, voilà maintenant que vous rognez les droits de ceux qui en bénéficient en durcissant leur accès au chômage indemnisé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

M. Laurent Saint-Martin. Le chômage baisse !

M. Éric Coquerel. Tout cela pour 3,4 milliards d'euros d'économies d'ici à 2021, soit très exactement le montant des cadeaux fiscaux annuels accordés aux plus riches grâce à la suppression de l'ISF. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*) Cette comparaison dit tout de votre politique : jamais trop généreuse avec les riches, jamais trop dure envers les défavorisés. (*Protestations sur les bancs du groupe LaREM.*)

Je rappelle que la moitié seulement des chômeurs sont indemnisés, et que la moitié des chômeurs indemnisés touchent moins de 850 euros par mois. Il n'y a dans cette situation aucun plaisir, aucun confort, mais une humiliation de tous les jours, jusqu'à la mort, madame la ministre, car selon l'association Solidarités Nouvelles le chômage fauche chaque année entre 10 000 et 14 000 de nos compatriotes.

Ces vies valent mieux que vos statistiques. Depuis des mois, vous vous glorifiez de la baisse de chômeurs de catégorie A, mais c'est au prix de l'augmentation du nombre des chômeurs des catégories B et C. C'est donc dans ces dernières catégories que vous avez choisi de faire disparaître les chômeurs des registres. Rayer des noms de Pôle Emploi, ce n'est pas enrayer le chômage !

Après avoir fait croire qu'il suffisait à un chômeur de traverser la rue pour trouver un travail, vous voulez faire croire qu'il suffit à un précaire de traverser la rue pour accéder à un emploi en CDI. Le durcissement de l'accès à l'indemnité, c'est 600 000 personnes privées d'indemnité. L'exclusion des salariés permittents, ce serait 830 000 personnes privées d'indemnité. Ce serait une explosion des travailleurs pauvres dans le pays. Est-ce

ce à quoi vous voulez accoler votre nom ? Voulez-vous accroître la pauvreté en France ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail.

Mme Muriel Pénicaud, ministre du travail. Permettez-moi de vous dire que je suis profondément choquée par vos propos. Profondément. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe FI.*) Vous ne vous êtes jamais réjouis qu'en deux ans, le taux de chômage soit passé de 9,7 à 8,7 %. C'est pourtant 200 000 de nos concitoyens qui ont ainsi retrouvé la dignité, le pouvoir d'achat et le lien social qui vont avec le travail. Pourquoi ne vous réjouissez-vous pas pour eux ? (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe FI.*) Pas pour nous, mais pour eux !

Pourquoi ne vous réjouissez-vous pas que 26 millions d'actifs bénéficient enfin d'un vrai droit à la formation qui n'a jamais existé ? Dès novembre, ils en bénéficieront. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*) Pourquoi ne vous réjouissez-vous pas que les femmes et les hommes puissent enfin être payés de façon égale, grâce à la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel et l'obligation qu'elle comporte. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

Mme Mathilde Panot. Ce n'est pas vrai !

Mme Caroline Fiat. C'est faux !

Mme Muriel Pénicaud, ministre. Pourquoi ne vous réjouissez-vous pas que l'apprentissage démarre, que certains de nos jeunes retrouvent enfin un espoir, et que leurs parents soient moins angoissés pour leur avenir ? Comment pouvez-vous ne pas vous réjouir de ces nouvelles qui concernent nos concitoyens ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. – Vives exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

Je comprends aussi que vous proposez le statu quo pour l'assurance chômage. Nous, nous ne nous résignons pas : nous pensons que nous pouvons aller plus loin dans la baisse du chômage. Il ne s'agit de radier personne ; il s'agit d'aider 200 à 250 000 de nos citoyens à retrouver un emploi avec un accompagnement comme on n'en a jamais eu dans notre pays, avec des moyens inédits pour l'emploi, et avec une valeur clé selon laquelle le travail doit toujours payer plus que le chômage.

Alors, si vous ne pensez pas que le travail est une valeur, si vous ne voulez pas faire reculer le chômage, continuez ! De notre côté, on continuera aussi, et on réussira ! (*Mmes et MM les députés des groupes LaREM et MODEM se lèvent et applaudissent. – Vives exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

M. Jean-Luc Mélenchon. L'ennemie no 1 du peuple, c'est vous ! (*Mmes et MM. les députés du groupe FI se lèvent et quittent l'hémicycle. – Huées de certains députés du groupe LaREM.*)

Mme Caroline Fiat. Les gens se suicident !

M. Jean-Luc Mélenchon. On ne va pas se laisser insulter ! Vous devriez avoir honte !

Données clés

Auteur : [M. Éric Coquerel](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2093

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Travail

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [26 juin 2019](#)